

**Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **7 février 2017**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Bruno Gobeil, maire
Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Monsieur David Masse, conseiller # 2
Madame Lise Pratte, conseillère # 3
Monsieur Yves Vézina, conseiller # 4
Monsieur Rémi Poulin, conseiller # 5
Monsieur Michel Morin, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur le Maire de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Monsieur David Masse, l'ordre du jour est adopté.

2017-02-19

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 10 janvier 2017

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais, **appuyée** par Monsieur Rémi Poulin le procès-verbal du 10 janvier 2017 est approuvé.

2017-02-20

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Aucune question venant du public.

5. Rapport-chef de pompier

A. Demande de gratuité pour la Salle municipale pour le souper spaghetti des pompiers.

Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Monsieur Rémi Poulin
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil accorde aux pompiers la gratuité pour la location de la Salle municipale pour le souper spaghetti qui aura lieu le 18 mars 2017.

2017-02-21

Résolution adoptée à l'unanimité.

B. Embauche de Monsieur Brandon Rolfe comme pompier volontaire au sein du service de sécurité incendie

ATTENDU QUE pour permettre de conserver l'effectif nécessaire au sein du service, il est nécessaire d'engager un nouveau pompier volontaire;

ATTENDU QUE Monsieur Brandon Rolfe demeure maintenant à La Patrie, est intéressé à se joindre à l'équipe et qu'il lui reste seulement à faire les examens pratiques «Matières dangereuses, opération» et «Pompier 1».

ATTENDU QUE les frais pour compléter les examens sont de 620 \$ approximativement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur David Masse, appuyée par Madame Lise Pratte et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte d'embaucher Monsieur Brandon Rolfe en tant que pompier volontaire au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité de La Patrie; et

QUE la municipalité défraiera les frais d'examen, le temps pour la formation, les frais de déplacement et de repas sur pièces justificatives.

2017-02-22

Résolution adoptée à l'unanimité.

C. Approbation des dépenses pour le service d'incendie

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Achat tableau blanc, et escabeau pliant : 60 \$
- Chauffe-Pieds, douche oculaire, et bottes : 235 \$
- Achat 2 extincteurs 20 lbs ABC : 400 \$
- Réparation joint sur le tuyau de la piscine : 8 \$
- Casque d'écoute : 290 \$

- Location machine à pression pour inspecter tuyau d'incendie : 45 \$/jour + frais de déplacement : 120 \$ (à partager avec Chartierville)
- Remplacer 2 cadrans sur la pompe de l'autopompe : 897 \$
- Tuyau d'échappement : 35 \$
- A.P.R.I.A. (2) : reconditionné 1 600 \$ + 120 \$ transport
- Support pour A.P.R.I.A. (2) : 164 \$ +20 \$ transport
- Remplacement de tuyau non conforme : 4 000 \$
- Achat pagettes usagées (3) et programmation : 600 \$

Le conseil autorise aussi que le détecteur 4 gaz soit rangé dans l'unité d'urgence.

Un montant de 8 594 \$ taxes en sus est prévu pour couvrir les factures à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2017-02-23 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

D. Pratique de février

Le chef pompier nous informe que 22 pompiers étaient présents lors de la visite des usines Guitabec, provenant de La Patrie, Scotstown et Notre-Dame-des-Bois.

6. Rapport de la voirie

a) Dépôt du rapport et approbation des dépenses

Sur la proposition de Monsieur David Masse, **appuyée** par Monsieur Rémi Poulin, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise la location d'une scie pour l'élagage, pour un montant de 105 \$ à Monsieur Luc Bibeau.

2017-02-24 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

b) Dépôt rapport d'inspection de thermographie et autorisation pour correctif par un électricien.

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, **appuyée** par Monsieur Richard Blais, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise les correctifs par un électricien suite au dépôt du rapport de thermographie de la MMQ.

2017-02-25 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondance à répondre

Lettre - A : Avis de motion pour modifier l'article 6 du Règlement 89-16 relatif aux évènements extérieurs

Avis de motion est donné par Monsieur David Masse, indiquant qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement modifiant l'article 6 du règlement 89-16 relatif aux évènements extérieurs.

Dispense de lecture est faite puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal.

2017-02-26

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - B : Nomination de l'inspectrice en bâtiment adjointe et acceptation de l'offre de service

Attendu que Madame Lise Got nous a fait parvenir une offre de service en matière d'urbanisme;

Attendu que la municipalité pourrait bénéficier d'un service professionnel de qualité à la fréquence qu'elle souhaite;

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher une inspectrice en bâtiment adjointe qui verra à l'émission des permis, et à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, etc.;

Il est proposé par Monsieur Rémi Poulin, **appuyé** par Madame Lise Pratte que la municipalité de La Patrie nomme, comme inspectrice en bâtiment adjointe avec les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour l'exécution de ses tâches, Madame Lise Got, au taux horaire de 45 \$ / h, et de 0.50 \$ / kilomètre pour les frais de déplacement.

2017-02-27

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - C : Offre de services : gestion des archives

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin
Appuyée par Monsieur David Masse
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil accepte l'offre de services de HB archivistes, s.e.n.c, pour la gestion des archives pour un montant de 10 262.10 \$ taxes en sus, selon l'option 1 de l'offre de services du 9 janvier 2017.

2017-02-28

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre -D : Contribution municipale 2017 -réseau Biblio de l'Estrie

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, **appuyée** par Monsieur Rémi Poulin, il est **résolu** d'adhérer au Réseau Biblio de l'Estrie pour l'année 2017, la contribution est établie à 3.92 \$/725 habitants pour un montant de 3267.59 \$ taxes incluses.

2017-02-29 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre -E : Contribution Journal le HSF

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Monsieur Michel Morin, il est **résolu** d'adhérer au Journal du Haut-St-François pour l'année 2017, la contribution est établie à 1.10 \$ par personne pour un montant de 797.50 \$.

2017-02-30 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre -F : Résolution autorisant l'achat d'un tracteur 2008 Kubota L3400 pour le service des travaux publics

CONSIDÉRANT que le Service des travaux publics désire se munir d'un tracteur;

CONSIDÉRANT que Monsieur Daniel Gervais, désire se départir de son tracteur 2008 Kubota L3400 et que le prix demandé est de 20 000 \$, s'avère avantageux pour la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ par Monsieur Rémi Poulin
APPUYÉ par Monsieur David Masse
et RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un tracteur 2008 Kubota, modèle L3400 appartenant à Monsieur Daniel Gervais, pour un montant de 20 000 \$ non taxable ;

D'AFFECTER cette somme tel que prévu au budget 2017 prélevée à même le surplus non affecté afin de pourvoir à cet investissement.

2017-02-31 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - G : Immatriculation du tracteur 2008 Kubota L3400

Attendu que la municipalité a fait l'achat d'un tracteur 2008 Kubota L3400, de Monsieur Daniel Gervais;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ par Monsieur Rémi Poulin
APPUYÉ par Monsieur Michel Morin
et RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise et mandate la directrice générale, secrétaire-trésorière, Madame Johanne

Latendresse, à immatriculer le tracteur 2008 Kubota L3400, à payer les frais d'immatriculation, et à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la Municipalité La Patrie.

2017-02-32 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - H : Formation sur la Politique de gestion des cours d'eau et sur l'outil de surveillance des cours d'eau des bassins versants de la MRC

Sur la proposition de Monsieur David Masse, appuyée par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise Messieurs Luc Bibeau et Richard Martin à participer à la formation sur la Politique de gestion des cours d'eau, qui se tiendra à la MRC de Cookshire, le jeudi 9 février 2017 à 13 h 30.

2017-02-33 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - I : Désignation d'une personne autorisée pour l'application de la réglementation pour la gestion des cours d'eau

CONSIDÉRANT qu'une entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau est intervenue entre la municipalité et la MRC du Haut-Saint-François conformément à l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT qu'aux fins de la réalisation de l'objet de l'entente, la municipalité doit procéder à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi;

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit que la municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé ou, selon le cas, de ses employés qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 105 de la loi lorsqu'elle procède à une nomination;

CONSIDÉRANT que Luc Bibeau est et demeure la personne désignée par la municipalité de La Patrie;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit que la personne désignée est responsable de l'application sur son territoire de la réglementation adoptée par la M.R.C. régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT que l'application de la réglementation adoptée par la M.R.C. devrait également être confiée à l'inspecteur en bâtiment afin que celui-ci puisse signer des demandes de permis et des déclarations de conformité de travaux;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Monsieur David Masse

IL EST RÉSOLU;

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie nomme Richard Martin comme personne désignée pour l'application de la réglementation adoptée par la M.R.C. régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux.

2017-02-34

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - J : Demande d'appui financier : La Journée internationale des femmes 2017

Aucun appui financier

Lettre - K : Demande de commandite –Tournoi atome du HSF

Aucune commandite

Lettre - L : Nomination des délégués loisir pour l'année 2017 – Comité Loisir MRC du HSF

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie nomme Monsieur Yves Vézina conseiller et Madame Mélissandre Langlois Vézina membre de la Corporation des loisirs St-Pierre de La Patrie, comme délégués pour le Comité loisir de la MRC du Haut-St-François pour la représenter au sein du comité pour l'année 2017.

2017-02-35

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - M : AQLPA –Relance du programme Changez d'air !

Aucun renouvellement

Lettre - N : Demande d'aide financière –Comité intimidation Polyvalente Louis-St-Laurent

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie accorde un montant de 50 \$ pour le Comité intimidation de la Polyvalente Louis-St-Laurent.

2017-02-36

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - O : Autorisation d'appel d'offres sur invitation «Nivelage, fourniture et pose de matériaux granulaires sur les chemins municipaux» pour la saison 2017.

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Monsieur David Masse, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie procède par demande de soumissions par voie d'invitation écrite, auprès des entrepreneurs conformément à

l'article 9.35 des lois sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (interdiction de divulgation) pour le nivelage, fourniture et pose de matériaux granulaires sur les chemins municipaux pour la saison 2017. Pour être considérée, toute soumission doit être reçue au bureau municipal avant mardi le 28 février 2017 à 11 h. L'ouverture des soumissions se fera au bureau municipal dans la salle du conseil à 11 h 05.

2017-02-37 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Le conseiller Yves Vézina arrive à 7 h 50

Lettre - P : Offre de services de Code Libre et renouvellement du certificat de sécurité SSL

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, **appuyée** par Monsieur Yves Vézina, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie accepte l'offre de services de Code Libre pour une banque de 40 heures au coût de 3 120 \$ taxes en sus telle que décrite sur la soumission no. S-1027 en date du 11 novembre 2016 et autorise le renouvellement du certificat de sécurité SSL pour l'accès aux données du réservoir d'eau, expiré le 29 janvier, au montant approximatif de 200 \$.

2017-02-38 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - Q : Nomination comité CCU

CONSIDÉRANT le règlement 60-04 constituant un Comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la durée du mandat des membres est fixée à au plus deux ans, est expiré;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité doivent être nommés par le conseil municipal ;

Il est proposé par Madame Lise Pratte, **appuyé** par Monsieur Rémi Poulin
Et résolu à l'unanimité :

DE nommer Mesdames Louise Rancourt, Lisette Jalbert, et Messieurs Yves Lescault, David Masse et Yves Vézina, membres du Comité consultatif d'urbanisme.

2017-02-39 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - R : Invitation réunions publiques d'informations et d'échanges sur le service de transport collectif et adapté de la MRC du HSF

Sur la proposition de Madame Lise Pratte
Appuyée par Monsieur Rémi Poulin
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise la directrice générale et le maire à participer à la réunion publique sur le service de transport collectif et adapté de la MRC du HSF qui aura lieu le 22 février à 19 h à la salle municipale de la Municipalité de Chartierville.

2017-02-40 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - S : Mandat MRC –changement de zonage : autorisation de l'usage carrière, sablière et gravière dans la zone RTB-33

Le maire demande de reporter cette correspondance, pour discussion en atelier.

Lettre - T : Demande de commandite: Gala des mérites scolaires Cité-école Louis-St-Laurent

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, **appuyée** par Monsieur David Masse, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie verse une commandite de 50 \$ pour le gala des mérites scolaires à la Cité-école Louis-St-Laurent.

2017-02-41 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - U : Achat -banque d'heures Infotech

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, **appuyée** par Monsieur Yves Vézina, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie accepte de prendre une banque d'heures (28 h) du service informatique Infotech afin de supporter la directrice générale et son adjointe dans leurs fonctions. Un montant de 1 960 \$ taxes en sus est prévu à cette fin.

2017-02-42 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - V : Invitation à l'Assemblée générale annuelle de la Société d'histoire et du patrimoine de Bury

Refusé

Lettre - W : Corp. des Loisirs -Demande de gratuité pour le Centre communautaire pour le carnaval

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin
Appuyée par Monsieur Yves Vézina
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil accorde à la Corp. des Loisirs La Patrie la gratuité pour la location du Centre communautaire pour le Carnaval qui aura lieu le 18 février 2017.

2017-02-43 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Monsieur Yves Vézina, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant **114 831.56 \$**, référence aux chèques numéros **8629 à 8642, 8644 à 8661, et 201700026 à 201700065** et autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

2017-02-44 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

10. Rapport du maire

Le maire nous donne un compte rendu:

✓ Brunch des élus

11. Période des questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

13. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, il est **résolu** unanimement de lever la séance à **20 h 30**.

2017-02-45 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Bruno Gobeil,
Maire

Johanne Latendresse,
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière

Je, **Bruno Gobeil**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Bruno Gobeil,
Maire